

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**2<sup>e</sup> séance *ordinaire* – 3 septembre 2025, 19 heures**

**Centre administratif  
situé au 5100, rue Sherbrooke Est, local 180  
Salle Laure-Gaudreault**

### **Présents :**

M.	Antoine Gagné, président et membre parent
M.	Jonathan Brassard-Potvin, vice-président et membre parent
Mmes	Martine Pageau, membre du personnel Sophie Brière, membre parent Nathalie Perrault, membre du personnel Karine Fournier, membre du personnel Chantal Archambault, membre du personnel France Dussault, membre de la communauté
MM.	Frédéric Hallé-Rochon, membre de la communauté Yazid Djenadi, membre de la communauté Rémi Vuong, membre de la communauté Marc-André Bouvette, membre de la communauté Feng Guo, membre parent Antoine Juders Michel, membre du personnel Sylvain Cléroux, membre du personnel d'encadrement sans droit de vote

### **Sont aussi présents :**

Mmes	Isabelle Gélinas, directrice générale Anne-Lise Gravel, directrice générale adjointe des communications et des ressources humaines Pascale Gingras, directrice générale adjointe des services éducatifs Kathlyn Morel, directrice générale adjointe des services éducatifs Nada Al-Kana, direction de service des ressources matérielles
MM.	Stéphane Chaput, directeur général adjoint des ressources matérielles

Jean Ouimet, directeur général adjoint de l'organisation scolaire et des technologies de l'information  
Marc Girard, directeur général adjoint des ressources financières et du bureau de l'efficacité organisationnelle  
Krimo Azouaou, direction de service des ressources financières  
Mathieu Desjardins, direction de service de l'organisation scolaire

M<sup>es</sup> Maeva Ferrer Sterlin, secrétaire générale  
Maude Joyal-Legault, secrétaire générale adjointe

## Sont Absents :

M. Sylvain P. Caron, membre parent

\*\*\*\*\*

## **Mot de la présidence**

Le président, M. Antoine Gagné ouvre la séance en faisant hommage à M. Guy Rocher, sociologue reconnu au Québec pour son implication dans la réforme du système scolaire, à travers notamment la création des Cégeps.

Il remercie les membres du Conseil ainsi que le public de s'être déplacé en cette deuxième séance. Il annonce que le Conseil des ministres et le ministère de l'éducation confirment la poursuite du mandat de Mme Gélinas dans ses fonctions de directrice générale du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et félicite cette dernière.

## 1. Point d'information de la direction générale

Mme Isabelle Gélinas explique que grâce au travail des équipes-écoles, la rentrée s'est bien déroulée malgré les défis rencontrés au début de l'été.

L'école Maisonneuve a été choisie afin d'accueillir la rentrée médiatique. En ce qui a trait à la pénurie de personnel dans les écoles, elle précise que les taux de comblement sont similaires aux années précédentes et que la campagne de recrutement se poursuit. Mme Gélinas mentionne qu'un nombre important d'inscriptions pour la classe d'accueil a été enregistré au cours des deux dernières années.

Finalement, concernant le budget qui sera présenté lors de la séance pour l'année scolaire 2025-2026, l'effort important réalisé par l'ensemble des équipes est souligné. La contribution des services administratifs, particulièrement de l'organisation scolaire et des ressources financières, ont permis de maintenir un maximum de services dans les écoles. Le budget présenté est, pour une dixième année consécutive, équilibré.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est unanimement **RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel quel.

- 1- Point d'information de la direction générale
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période réservée aux questions du public
- 4- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 19 août 2025
- 5- Suivi du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- 6- Point d'information des responsables de comité
- 7- CA-202509-27\_A Service du secrétariat général - Nomination des membres du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
- 8- CA-202509-58 Service du secrétariat général - Acceptation de la promesse bilatérale de vente et d'achat de la parcelle de terrain de l'immeuble, situé au 5100, rue Bossuet, bâtiment #336E (lot : 1 362 666 ptie)
- 9- CA-31-202509-01 Services des ressources financières – Budget de l'exercice financier 2025-2026
- 10- CA-33-202509-01 Service des ressources matérielles - Plan directeur d'investissement (PDI) 2025-2030
- 11- CA-33-202509-03 Service des ressources matérielles - Autorisation pour transmettre au ministère de l'Éducation du Québec les demandes de financement à la sous-mesure 50631 - Remplacement de bâtiment et à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036
- 12- CA-10-202509-56 Service de l'organisation scolaire – Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036 – Demandes d'ajouts d'espaces dans le cadre des Mesures 50511 et 50512 présentés au Ministère de l'éducation (MEQ)

#### Sommaires exécutifs d'information

- 1- INF-CA-202509-75 Bureau de la direction générale – Reddition de comptes de la directrice générale, en liasse
- 2- INF-CA-202509-73 Service du secrétariat général – Bilan des comités

3- INF-CA-202509-74	Service du secrétariat général – Gestion des risques – An 2 : Sommaire pour le Comité de vérification
4- INF-CA-33-202509-02	Services des ressources matérielles - État d'avancement – Projets majeurs et projets de maintien d'actifs
5- INF-CA-202509-75	Bureau de la direction générale – Déclarations d'intérêts des membres du Conseil d'administration, en liasse
6- Levée de la séance	

### 3. Période réservée aux questions du public

Madame Catherine Beauvais St-Pierre, présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, soulève une préoccupation importante concernant les coupes budgétaires annoncées par le gouvernement dans le milieu de l'éducation, affectant directement les services aux élèves. Elle indique que malgré les annonces de réinvestissement, il semble difficile pour le CSSDM d'aller chercher les sommes nécessaires pour maintenir les services. Elle demande quel est le montant exact coupé dans les services aux élèves et s'il est possible d'avoir un portrait clair de la situation.

Monsieur Girard, directeur général adjoint des ressources financières, répond que 95 % du budget du CSSDM est consacré directement aux services aux élèves. Il précise qu'après consultation, la coupure ajustée est de 9,9 millions, pour un total de 69,9 millions de dollars à absorber pour le CSSDM.

Il mentionne que la priorité est de préserver les services directs aux élèves et présente des actions ciblées pour permettre de ce faire. Celles-ci comprennent notamment une compression des postes projets et une récupération anticipée de surplus liés à certaines mesures. L'affichage de postes, tels que les technicien(ne)s en service de garde, les surveillant(e)s et les directions adjointes, est suspendu, tandis que les postes professionnels continuent d'être affichés. M. Girard rappelle que le non-comblement de certains postes ne découle pas d'un enjeu monétaire, mais plutôt de la pénurie de personnel.

Madame Kileka Coulibaly, présidente du Comité de parents, souhaite la bienvenue aux membres. Elle mentionne que le comité de parents a pris position au sujet des coupes budgétaires avant le congés d'été et invite les parents à rester vigilants quant à leurs conséquences. Elle souligne que cette année, de nombreuses formations seront offertes aux parents, notamment pour mieux comprendre les processus décisionnels. Elle conclut en affirmant que dans le présent contexte, il est important de favoriser l'unité, afin que tous les acteurs réunis travaillent pour le bien-être des enfants.

### 4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 19 août 2025

Considérant que les membres présents ont reçu le procès-verbal de la dernière séance au moins six (6) heures avant le début de la séance et qu'ils en ont pris connaissance, il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° De DISPENSER la secrétaire générale de lire le procès-verbal ;  
et
- 2° D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 19 août 2025 tel que présenté.

#### 5. Suivi du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Mme Kathryn Morel informe les membres du Conseil que la mise en œuvre du PEVR 2023-2027 se poursuit selon deux grands axes d'intervention :

- Rehausser le niveau de compétences des élèves en littératie et numératie
- S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation et qualification.

Elle présente ainsi les enjeux identifiés en lien avec ces axes, les moyens mis en place, et les résultats observés. De plus, elle présente l'évolution des résultats des élèves du CSSDM aux épreuves ministérielles (épreuves uniques) entre 2022 et 2025.

#### 6. Point d'information des responsables de comité

##### 1) Comité des services éducatifs et des besoins en espace

Mme Karine Fournier explique que le portrait des besoins en espaces ainsi que les perspectives relatives aux aménagements pour l'avenir ont été présentés. L'état du parc immobilier a également été présenté, suivi d'une discussion portant sur les travaux majeurs, le maintien des actifs ainsi que sur la planification budgétaire 2025-2030. Des échanges ont eu lieu concernant le Plan québécois des infrastructures 2026-2036. Par ailleurs, les membres ont échangé sur l'état d'avancement du PEVR, à la lumière de la présentation de Mme Morel.

##### 2) Comité de vérification

Mme Sophie Brière mentionne que lors de la dernière rencontre du comité, le budget 2025-2026 leur a été présenté.

#### 7. Service du secrétariat général – Nomination des membres du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

Document déposé : Sommaire exécutif CA-202509-57\_A en date du 21 août 2025 de Mme Julie Foissy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* (Règlement) prévoit la formation d'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie (CÉED) ayant pour mandat d'examiner et d'enquêter

sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au Règlement;

CONSIDÉRANT que le CÉED doit être composé de trois personnes provenant d'au moins deux des trois catégories prévues à l'article 26 du Règlement;

CONSIDÉRANT que les membres du CÉED sont nommés par le Conseil d'administration, par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres;

CONSIDÉRANT la démarche commune effectuée en août 2022 par les trois Centres de services scolaires desservant la région de Montréal (Centre de service scolaire de Montréal, Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île) afin de créer un CÉED conjoint;

CONSIDÉRANT les bénéfices détaillés au présent sommaire exécutif militant en faveur d'une reconduction des mandats de trois des quatre membres nommés le 31 août 2022;

CONSIDÉRANT la composition suggérée du comité de sélection mentionnée au sommaire exécutif;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1. DE DÉSIGNER les personnes suivantes afin de siéger sur le CÉED des centres de services scolaire de Montréal, Marguerite-Bourgeoys et de la Pointe-de-l'Île :

M. Simon Denault (possède une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique)

Me Frédéric Roussel (possède une expérience et une expertise en matière d'éducation)

M. Philippe Lévesque-Groleau (possède une expérience et une expertise en matière d'éducation)

2. DE FIXER la durée des mandats des membres à trois ans, ou jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

8. Service du secrétariat général - Acceptation de la promesse bilatérale de vente et d'achat de la parcelle de terrain de l'immeuble, situé au 5100, rue Bossuet, bâtiment #336E (lot : 1 362 666 ptie)

Document déposé : Sommaire exécutif CA-202509-58 en date du 7 août 2025 de M Guillaume Levert concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la résolution no 12 (CA-33-202503-01) de la 4e séance du 26 mars 2025 qui a autorisé le Service des ressources matérielles (SRM) du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) à prendre en charge l'aliénation, à signer l'entente de services avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), à obtenir la réponse de l'intérêt de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) à acquérir l'immeuble et à soumettre une promesse bilatérale de vente et d'achat au Centre de la petite enfance Carcajou (Acheteur);

CONSIDÉRANT que les aliénations sont actuellement sous la responsabilité du secteur du droit contractuel et immobilier (SDCI) du Service du secrétariat général (SSG);

CONSIDÉRANT que le 25 avril 2025, le ministère de l'Éducation (MEQ) a été avisé de l'intention du CSSDM d'aliéner l'Immeuble en faveur de l'Acheteur;

CONSIDÉRANT que le MEQ a confirmé au CSSDM qu'étant donné que le site ne présente aucun potentiel pour la construction d'une école, il n'est pas nécessaire de sonder l'intérêt du CSEM;

CONSIDÉRANT que la SQI a été mandatée le 2 juin 2025;

CONSIDÉRANT que la servitude de droit de passage publiée au bureau de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 11 650 769 doit être résiliée et annulée;

CONSIDÉRANT que la promesse bilatérale de vente et d'achat (PBVA) soumise à l'Acheteur potentiel a été acceptée par celui-ci le 11 juillet 2025;

CONSIDÉRANT que, conformément au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire*, une clause de premier refus a été intégrée à la PBVA;

CONSIDÉRANT le *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs* au Centre de services scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1. D'ACCEPTER la promesse bilatérale de vente et d'achat (PBVA) entre la Centre de la petite enfance Carcajou (Acheteur) et le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) pour la parcelle de terrain l'immeuble situé au 5100, rue Bossuet, bâtiment #336E (lot : 1 362 666 ptie);
2. D'AUTORISER la Direction générale adjointe aux ressources matérielles à signer la PBVA;
3. D'AUTORISER, dans l'acte de vente à intervenir, la résiliation de la servitude de droit de passage publiée au bureau de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 11 650 769;
4. D'AUTORISER les cadres du secteur du droit contractuel et immobilier du Service du secrétariat général à entreprendre toute démarche et à signer tout document accessoire afin de mettre en œuvre la présente résolution, y incluant donner plein effet à la PBVA.

## 9. Services des ressources financières – Budget de l'exercice financier 2025-2026

Document déposé : Sommaire exécutif CA-31-202509-01 en date du 13 août 2025 de Mme Catherine Nesterenko concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les éléments qui ont modifié la situation budgétaire du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) pour l'année en cours;

CONSIDÉRANT les restrictions budgétaires et d'optimisation récurrentes imposées au CSSDM pour l'année 2025-2026 ainsi que pour les années précédentes;

CONSIDÉRANT que le budget 2025-2026 de l'organisme est basé en bonne partie sur les paramètres de consultation;

CONSIDÉRANT que l'organisme prévoit un équilibre d'exercice pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT la nécessité d'exercer une gestion responsable et équitable du budget du CSSDM ;

CONSIDÉRANT l'information fournie dans le présent sommaire exécutif;

CONSIDÉRANT l'avis des gestionnaires du CSSDM ;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le Comité de répartition des ressources recommande l'adoption du budget 2025-2026;

CONSIDÉRANT les objectifs, principes et critères de répartition des ressources adoptés par le Comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que le CSSDM n'a pas de surplus cumulé à redistribuer aux établissements et qu'un processus d'aide inter-école a été recommandé par le CRR pour le calcul des résultats financiers des établissements.;

Il est donc unanimement **RÉSOLU** :

1. D'ADOPTER le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'exercice financier 2025-2026, que constituent le présent sommaire exécutif et ses annexes;
2. D'AUTORISER le Service des ressources financières à transmettre le budget 2025-2026 déposé en Annexe A au ministère de l'Éducation du Québec et au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, dans la forme prescrite par ces derniers;
3. DE MANDATER le Service des ressources financières, d'informer la Direction générale au moment opportun, du résultat de l'analyse des règles budgétaires et des paramètres initiaux de l'année scolaire 2025-2026 et, s'il y a lieu, de présenter un budget amendé au CA.

10. Service des ressources matérielles - Plan directeur d'investissement (PDI) 2025-2030

Document déposé : Sommaire exécutif CA-33-202509-01 en date du 22 août 2025 de Mme Chantale Montpetit, Valérie Coutu et Sophie Archambault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la mission éducative du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) et ses obligations de propriétaire à l'égard du maintien en état de ses immeubles afin d'offrir à sa clientèle et aux autres usagers un environnement sain, sécuritaire, propice à l'apprentissage;

CONSIDÉRANT l'important déficit de maintien d'actifs du parc immobilier du CSSDM et le processus de priorisation des projets, tiré du Cadre de gestion des infrastructures scolaires, appliqué par le Service des ressources matérielles (SRM) en vue de la remise en état des bâtiments;

CONSIDÉRANT les défis à relever pour remettre en état le parc immobilier et offrir des espaces suffisants pour répondre aux besoins de la population scolaire;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de la programmation doit être continuellement coordonné avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, notamment en ce qui a trait aux délocalisations pour travaux et à l'ajout d'espace;

CONSIDÉRANT l'ensemble des encadrements associés à la gestion des investissements des infrastructures scolaires;

CONSIDÉRANT les cibles de dépenses reçues pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT que le budget de l'exercice financier 2025-2026 du CSSDM est déposé par le Service des ressources financières le 3 septembre 2025 (CA-31-202509-01);

CONSIDÉRANT que diverses mesures d'investissement sont allouées a priori et d'autres a posteriori selon la nature des projets ou des programmes;

CONSIDÉRANT que les dépôts de demandes de financement de projets peuvent être effectués au début ou en cours d'année selon les critères d'admissibilité fixés par le MEQ;

CONSIDÉRANT l'incertitude associée aux multiples facteurs qui influent sur la programmation, notamment les sommes consenties, les coûts de projets, la fiabilité et l'espérance de vie résiduelle des composants ainsi que la capacité d'assurer la continuité de service malgré leur état de vétusté;

CONSIDÉRANT que la direction générale du CSSDM a autorisé la publication des appels d'offres pour les travaux de maintien de certains projets financés dans l'année 2025-2026 dans le cadre de la mesure de Maintien des bâtiments (décisions de la directrice générale : A-33-2087, 2 octobre 2023; A-33-2095, 20 octobre 2023; A-33-2140, 28 mars 2024);

CONSIDÉRANT les règles budgétaires du MEQ;

Il est donc unanimement **RÉSOLU** :

1. D'ADOPTER la programmation du plan directeur d'investissement 2025-2030 actualisée au présent sommaire exécutif pour sa mise en œuvre conformément aux règles budgétaires du MEQ;
2. DE MANDATER la direction générale, en collaboration avec le SRM, pour transmettre au MEQ la programmation du Plan directeur d'investissement 2025-2030;
3. D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à soumettre au MEQ les demandes de financement liées aux mesures d'investissement soutenant divers programmes, en cours d'année.

11. Service des ressources matérielles - Autorisation pour transmettre au ministère de l'Éducation du Québec les demandes de financement à la sous-mesure 50631 - Remplacement de bâtiment et à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036

Document déposé : Sommaire exécutif CA-33-202509-03 en date du 5 août 2025 de Mme Valérie Coutu concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'appel de projets de la Direction générale de la planification et de l'expertise du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables de la *Loi sur l'instruction publique*, de la *Loi sur les infrastructures publiques* ainsi que de la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique*;

CONSIDÉRANT la nécessité de démolir, de remplacer et de réhabiliter certains bâtiments du parc immobilier du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM);

CONSIDÉRANT l'aide financière requise pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT la mission éducative du CSSDM et ses obligations de propriétaire à l'égard du maintien en état de ses immeubles afin d'offrir un environnement sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage;

CONSIDÉRANT l'important déficit de maintien d'actifs du parc immobilier du CSSDM;

CONSIDÉRANT le *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs* au CSSDM;

Il est donc unanimement **RÉSOLU** :

1. D'AUTORISER le dépôt des demandes d'aide financière au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre de la sous-mesure 50631 -

Remplacement de bâtiment et à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique dans le Plan québécois des infrastructures 2026-2036, et ce, pour les projets mentionnés au présent sommaire exécutif;

2. DE MANDATER la Direction générale adjointe pour transmettre les demandes d'aide financière au MEQ.

12. Service de l'organisation scolaire – Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036 – Demandes d'ajouts d'espaces dans le cadre des Mesures 50511 et 50512 présentés au Ministère de l'éducation (MEQ)

Document déposé : Sommaire exécutif CA-10-202509-56 en date du 26 août 2025 de Mme Kimley-Jessey Paul concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que les demandes déposées pour considération au PQI 2025 – 2035 doivent être transmises au ministère de l'Éducation (MEQ) au plus tard le 26 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le déficit de locaux de classes au primaire et au secondaire dans plusieurs secteurs et zones scolaires et la nécessité de répondre aux besoins de classes des élèves actuels et futurs;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces identifiés par le MEQ;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces identifiés par le CSSDM dans sa Planification des besoins d'espace adoptée le 18 juin 2025;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces nécessaires à la Formation professionnelle.

Il est donc unanimement **RÉSOLU** :

1. D'APPROUVER les demandes d'ajout d'espace pour les projets identifiés en annexe II et qui seront présentées au ministère de l'Éducation (MEQ) dans le cadre des mesures 50511, 50512 du Plan québécois des infrastructures 2025-2035 (PQI);
2. DE DEMANDER le financement pour ces mêmes 10 projets listés en annexe II, soit cinq au primaire, trois au secondaire et deux à la formation professionnelle afin de répondre aux besoins d'espaces identifiés par le MEQ et des besoins identifiés par le développement urbain.

Sommaires exécutifs d'information :

13. INF-CA-202509-75. Bureau de la direction générale – Reddition de comptes de la directrice générale, *en laisse*
14. INF-CA-202509-73. Service du secrétariat général – Bilan des comités
15. INF-CA-202509-74. Service du secrétariat général – Gestion des risques – An 2 : Sommaire pour le Comité de vérification

16. INF-CA-33-202509-02. Service des ressources matérielles – État d'avancement – Projets majeurs et projets de maintiens d'actifs
17. INF-CA-202509-75. Bureau de la direction générale – Déclarations d'intérêts des membres du Conseil d'administration, *en liasse*

En application de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la secrétaire générale dépose confidentiellement les déclarations d'intérêt au nom des membres suivants :

- Antoine Gagné
- Feng Guo
- France Dussault
- Jonathan Brassard-Potvin
- Rémi Vuong
- Sophie Brière
- Yazid Djenadi

Levée de la séance

La séance se termine à 20h10.



M. Antoine Gagné  
Président du Conseil d'administration



Me Maeva Ferrer Sterlin  
Secrétaire générale